

DECRET N° 2021/1575 /PM DU 24 MARS 2021  
portant nomination de responsables au Ministère de la Communication.-

**LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2012/380 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Communication ;
- Vu** le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

**DECRETE :**

SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
ET DES REQUETES

COPIE CERTIFIEE CONFORME

**Article 1<sup>er</sup>.**-Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après au Ministère de la Communication :

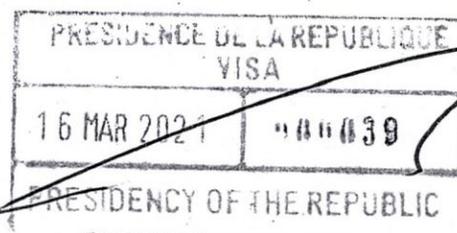
**I – CONSEILLERS TECHNIQUES**

**Conseiller Technique n°1 : Monsieur MVEYN Alphonse**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule 545 650-B, précédemment Inspecteur n°3 à l'ex-Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, poste vacant.

**Conseiller Technique n°2 : Madame MVONDO MBELE Elisabeth Florence**, épouse ESSAMA, Journaliste Principal, Matricule 576 329-Q, précédemment Sous-Directeur du Développement et de la Régulation de la Publicité, en remplacement de Monsieur MABOU MABOU.

**II – INSPECTION GENERALE**

**Inspecteur n°2 : Madame Rose Anne LIMUNGA BILLY-EKO**, Journaliste Principal, Matricule 576 347-J, précédemment Chef de la Cellule de Suivi des Médias Privés, en remplacement de Monsieur METUGE EKANEY Philip, appelé à d'autres fonctions.



**Inspecteur n°3 : Monsieur LOCK LOCK Léopold**, Journaliste Principal, Matricule 547 712-M, précédemment Chef de Service de la Coordination et des Relations Internationales, en remplacement de Monsieur TCHOUTEZO Mathurin, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

### **III – ADMINISTRATION CENTRALE**

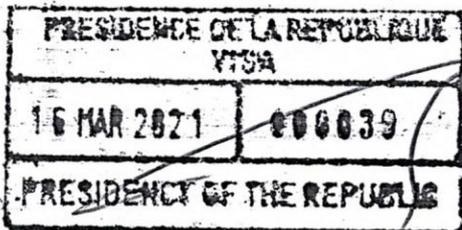
#### **DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES**

**Chef de Division : Monsieur ATANGANA AMOUGOU Etienne**, Conseiller d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle, Matricule 560 098-O, précédemment Chef de la Cellule du Contentieux, en remplacement de Madame TCHUNKAM Justine, épouse DIFFO, appelée à d'autres fonctions.

**Article 2.-** Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

**Article 3.-** Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 24 MARS 2021



**LE PREMIER MINISTRE,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

**Joseph DION NGUTE**



SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME